Initiatives parlementaires

Ne sommes-nous pas censés avoir eu comme premier gouverneur général canadien M. Vincent Massey, qui a si bien rempli ses fonctions? Craignons-nous d'évoquer à nouveau la bienveillance du général Vanier ou le talent extraordinaire de M. Michener? Et M. Jules Léger, qui souffrait d'une maladie du coeur, mais qui a été un remarquable ambassadeur canadien. Puis il y a eu son successeur, M. Ed Schreyer, et puis les Sauvés, qui formaient un couple merveilleux et qui nous ont quittés en l'espace d'une année, et enfin le titulaire actuel, un Canadien, M. Ramon Hnatyshyn.

En 1964–1965, son père, qui était sénateur, s'est opposé à l'adoption du drapeau canadien. Aujourd'hui, notre gouverneur général est heureux de porter le drapeau canadien, alors que son père, le sénateur Hnatyshyn, était contre. Cela montre aux gens comme moi, qui avancent en âge, que nous devons respecter le passé, mais nous devons bâtir une nouvelle identité. Cette nouvelle identité, c'est le Canada, une institution qu'il est facile de faire accepter à la population. Nous devrions en être fiers car, comme je dis toujours, le Canada est probablement une des dernières lueurs d'espoir.

[Français]

C'est une lueur d'espoir, et je le dis en français, parce que ce que je dis en anglais sur le Canada, je peux le répéter en Français au Québec et partout. Si les gens n'aiment pas les propos de Prud'homme quand il parle du Canada, eh bien, la démocratie existe pour qu'ils puissent disposer de moi.

Mais je crois que le Canada, mon cher ami, surtout vous—et c'est ça, le parlementarisme, de pouvoir se parler comme je le fais avec le distingué député de Parry Sound—Muskoka. . .

[Traduction]

...nous devrions tâcher de nous convaincre les uns les autres que nous ne pouvons pas pleurer sur le passé. Nous devons nous engager résolument dans l'avenir.

[Français]

Parce que c'est peut-être le Canada qui est l'avenir pour l'humanité souffrante, pour l'humanité qui cherche une lueur d'espoir. Et le Canada représente cela, avec tous nos problèmes, avec toutes nos divisions. C'est cela le Canada. Et une partie de cela, c'est de montrer aux néo-Canadiens. . .

[Traduction]

. . .à l'école, notre pays tel qu'il est aux nouveaux arrivants qui viennent de tous les coins du monde. Lorsqu'ils prennent un billet de banque et voient la reine, ils

ne pensent pas à la reine du Canada, mais à la gracieuse souveraine—to ute gracieuse qu'elle soit—de la Grande-Bretagne. Lorsqu'ils voient un billet de cinq dollars, ils doivent se demander, puisqu'il ne s'enseigne pas beaucoup d'histoire à l'école, qui est Laurier. Qui est Borden? Qui est Mackenzie King?

Voilà, à mon humble avis, le sens du projet de loi que mon collègue propose à notre réflexion. Il ne sera pas adopté aujourd'hui, mais, si nous ne discutons pas de la question, notre pays ne va pas évoluer ni devenir pour le reste de l'humanité un exemple de tolérance, d'acceptation du changement.

J'espère poursuivre la discussion, surtout avec un ami très distingué, le député de Parry Sound—Muskoka.

M. Rob Nicholson (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame la Présidente, toutes les questions peuvent être vues de divers points de vue, puisque les gens n'ont pas tous les mêmes convictions.

Je peux parler au député de mon expérience au tribunal de la citoyenneté. Je peux dire en toute honnêteté que, en huit ans environ, je n'ai eu aucune plainte au sujet du serment d'allégeance. Je ne me souviens pas d'une seule personne qui se soit plainte.

En fait, en parlant avec les gens qui prêtaient le serment d'allégeance, je me suis rendu compte qu'ils étaient très heureux parce que non seulement ils juraient allégeance au chef d'État, mais aussi au Canada et à ses lois. Ils débordaient de joie.

Je peux vous dire aussi que, en tant que député—et je suppose que c'est le cas de la plupart des députés—je dois répéter l'affirmation solennelle avec les gens le 1^{er} juillet. Il y a parfois de 5 000 à 6 000 personnes. Encore une fois, je peux dire au député en toute honnêteté que je n'ai jamais eu de plaintes à cet égard. Personne n'est venu me voir pour se plaindre de la formulation de cette affirmation solennelle.

Lorsqu'on soulève ce genre de questions, je crois que, au lieu d'unir les gens, elles ont plutôt l'effet contraire. Premièrement, certains pensent que les nouveaux arrivants ici ne comprennent pas ce genre de choses. Je ne suis pas d'accord. Il y a environ deux ans, je demandais aux gens s'ils savaient, avant de venir au Canada, que nous avions deux langues et que ces langues étaient l'anglais et le français. Ils disaient que oui, ils étaient au courant. Je leur demandais comment ils voyaient notre gouvernement. La plupart d'entre eux savaient plus ou moins que notre pays était un nouveau pays, que c'était une ancienne colonie, et ils étaient au courant de nos liens avec la Grande-Bretagne.